

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	11 décembre 2017	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation :	11 décembre 2017	communautaires
		En exercice: 50
		Présents : 44
		Votants : 49

Séance du 18 décembre 2017

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix-huit décembre deux mille dix-sept à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Frédérique COLAS (arrivée à 19 h 20), M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoît HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Patrick LEMAISTRE, procuration à Mme Catherine DECUYPER,
M. Claude PERREAU, procuration à M. Patrice CHASSERY,
Mme Bernadette MONNIER, procuration à M. Bernard MORAINÉ,
M. Yann CHANDIVERT, procuration à Mme Frédérique COLAS,
Mme Sylvie BLANC, procuration à M. Alain PETER,
Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Réalisation d'un emprunt pour le financement des investissements de l'année 2017

Objet : Réalisation d'un emprunt pour le financement des investissements de l'année 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le besoin d'assurer le financement des dépenses d'investissement de l'année 2017, il est nécessaire de recourir à l'emprunt,

Considérant le montant de l'emprunt de 1 300 000 € auprès de la Caisse d'Epargne.

Considérant les caractéristiques de cet emprunt :

- Durée : 20 ans
- Taux : livret A + marge 0,20%
- Echéances semestrielles
- Frais de dossier : 0,07 %
- Déblocage des fonds : possible sur 6 mois en 3 fois
- Remboursement anticipé : Partiel ou total à chaque échéance moyennant une indemnité de 3% du capital remboursé.
- Calcul des intérêts : Préfixés (base exacte/360)

Considérant la réunion de la commission des « finances », le 6 décembre 2017,

Considérant la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires, le 6 décembre 2017,

Vu l'exposé du Vice-Président,

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

POUR : 48

CONTRE :

ABSTENTIONS : 1 (Gilles-Maxime POIBLANC)

- **ACCEPTE** de contracter un emprunt d'un montant de 1 300 000 €,

- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer tout document relatif à cet emprunt.



Pour copie conforme,
Pour le Président,

Date de réception

par la Sous-Préfecture : 05/01/2018

Date de publication : 05/01/2018